

FACULTE DE SIGNALEMENT EXTERNE

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, le Crédit-Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie a formalisé, à travers sa **Politique de lutte contre la corruption**, ses engagements pour un comportement responsable vis-à-vis de l'ensemble de ses partenaires.

Le programme de prévention des éventuels conflits d'intérêts du Crédit-Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie accompagne tout partenaire externe souhaitant exercer sa faculté de signalement en vue de protéger les intérêts de l'entreprise.

Ces personnes externes (*client, fournisseur, intermédiaire*) ont la faculté de déclarer des faits potentiels en exerçant leur droit d'alerte auprès du référent en matière de signalements via l'adresse mail suivante : deontologuemabn@creditmutuel.fr

Pour en savoir plus, consultez le [« Guide pratique faculté de signalement »](#).